

DECISION DU PRESIDENT

**PORTANT CRÉATION D'UNE VACATION DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ
CULTURELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE GEORGES SAND DE LA QUEUE-EN-BRIE**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2022-022 du 11 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que, dans le cadre des manifestations culturelles qu'il organise, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) souhaite proposer une animation ludique aux usagers de la bibliothèque George Sand à La Queue-en-Brie ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à une intervenante extérieure pour l'organisation de cette animation ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer une vacation ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Une vacation est créée dans le cadre des activités culturelles organisées à la bibliothèque George Sand de La Queue-en-Brie, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	15/05/23
Accusé réception le	15/05/23
Numéro de l'acte	DC2023/455
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230406-lmc144288-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 12 mai 2023.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,



Signé
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	15/05/23
Accusé réception le	15/05/23
Numéro de l'acte	DC2023/455
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230406-lmc144288-AU-1-1

Mise en ligne 16/05/2023

Création de vacances – Services – TOURNOI ESCAPE GAME 2023

Nature de la vacation	Profession du vacataire	Nombre de vacances	Nombre de services par vacances	Date et heure	Lieu	Rémunération nette
Animation	Animatrice	1	2	31/05/2023 11h à 17h30	MPT Henri Rouart La Queue-en-Brie	140€